



SAS EOLA Développement, 120 rue de Hoëdic, 44850, Ligné - Sté par Actions Simplifiée à capital variable - RCS Nantes 789 573 425
<http://eoliennes-ancenis.fr/> sas-eola@eoliennes-ancenis.fr

Les dossiers sont arrivés !

Par Jean Martin Cheverau

Bonjour souscripteurs et souscriptrices, et merci pour votre patience qui va être bientôt récompensée. Les derniers rapports d'études sont en relecture. La demande de Permis de Construire et celle d'autorisation d'exploiter ICPE sont en cours de finalisation. Les membres du Conseil de Direction d'EOLA vont passer un WE studieux pour relire et corriger si nécessaire les divers rapports qui composent ces dossiers, en particulier:

- l'étude de dangers (66 pages) rendue obligatoire en 2010 par le classement des parcs éoliens dans les ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement)
- l'étude d'impact environnemental (267 pages) sur la faune, la flore, les populations environnantes, les mesures d'accompagnements qui seront proposées et toute l'information que nous avons délivrée pour tenir l'ensemble de la population au fait de la progression du projet.

Les dernières corrections seront envoyées dès lundi et l'impression des documents devrait suivre rapidement.

Remise des dossiers en Mairies avant ou après le 1^{er} juillet, les paris sont ouverts !

Il nous faudra ensuite transcrire notre soutien au projet dans le dossier d'enquête publique, quand celui-ci sera à disposition en Mairie, probablement avant la fin de l'année 2015.

2ème dossier reçu pour relecture :
l'étude d'impact environnemental

Conseil de Direction de la SAS EOLA Développement :

Jean-Martin Cheverau, Président, collège des fondateurs

Olivier Kriegk, Directeur général, collège des fondateurs

Jean Rabian, collège des fondateurs

Philippe Branchereau, collège des clubs

Laurent Dubost, collège des clubs

Mathieu Roeper, Loire-Atlantique développement SELA

Membres suppléants : Odile Bouteldja, Gérard Dupuis,

Serge Galon, Eric Juncker, Paul Pelletier

Fin du printemps, début de l'été !

Par Olivier Kriegk

Le changement de saison est (presque) corrélé avec la mise en œuvre de la décision de l'AG de la SAS de porter le prix de l'action de 15 à 20 €, à compter du 1^{er} Juillet. Il ne reste donc que quelques jours pour souscrire de nouvelles actions afin de conforter les capitaux propres de la SAS, en vue de nos futurs investissements. Un rappel aux Gérants: Chaque versement (d'un multiple de 15 €) doit être fait au plus tard le 30 juin, par virement ou chèque bien identifié : ne pas oublier de joindre un message à votre virement. Par ailleurs, nous vous demandons de respecter la règle qui consiste à joindre un Bulletin de souscription en deux exemplaires, dont un vous sera retourné signé par la SAS. Attention ! La plupart des comptes limitent le montant possible pour un virement. Ne vous laissez pas prendre par le temps, anticipez au maximum vos versements, ou passez à l'agence.

1^{er} dossier reçu pour relecture :

l'étude de dangers, obligatoire depuis le classement ICPE

Maître d'ouvrage :
SAS EOLA Développement

Développeur : **SITE A WATTS Développement**

PROJET DE PARC EOLIEN « EOLANDES TEILLE »

Etude d'impact
Juin 2015




SIEMENS



Etude de dangers
Parc éolien de Eolandes Teillé (44)

Multiplication de clubs en cours

Par Philippe Branchereau

Au printemps, tout repart. Si l'adage se vérifie dans vos jardins, il en est de même au niveau des clubs d'investisseurs. Cela bourgeonne partout, les initiatives fusent et les clubs se créent.

Certains clubs ont essaimé pour créer soit des clubs familiaux, soit de proximité géographique. A ce jour nous ne comptons pas encore de CIERC « loisir-travail », c'est-à-dire des clubs dont les membres fréquentent les mêmes associations ou les mêmes entreprises. Pensez-y, c'est une façon de permettre à d'autres de nous rejoindre.

En quelques mois, le nombre de clubs a plus que doublé, au 18 juin **41 CIERC** étaient enregistrés par le Conseil de Direction même si pour certains, les lourdeurs bancaires n'ont pas encore permis d'ouvrir un compte. Au 18 juin, **plus de 450 adhérents** avaient répondu à l'appel, gageons que nous serons près de 500 pour le 30 juin.

Félicitations aux acteurs pour leur dynamisme

La réunion Tupperwatts débouchera sur la création d'un club



Réunion spéciale des riverains du parc

EOLA organisait, Vendredi 19 juin, une réunion spéciale des riverains du parc Eolandes pour les informer, en priorité, de l'évolution du projet, et leur présenter des photomontages réalisés à partir de photographies prises près des habitations les plus proches. 137 invitations ont été distribuées et nous avons accueilli 7 personnes représentatives des différents villages, beaucoup d'autres riverains ayant déjà participé aux réunions publiques précédentes.

Cela peut être interprété de plusieurs façons :

- pas d'inquiétude particulière des riverains
- confiance dans l'association EOLA



Une AG 2015 de l'association réussie

Par Jean Rabian

55 personnes ont assisté à l'Assemblée Générale 2015. Le Président, Jean RABIAN, a présenté le rapport d'activité et rappelé les étapes importantes de ces 5 premières années d'activité de l'association Eoliennes en Pays d'Ancenis. Après avoir remercié les adhérents pour leur soutien, il a annoncé sa démission du poste de Président. Il a été nommé, sur proposition du Vice-Président et sous les applaudissements du public, Président d'Honneur de l'Association Eoliennes en Pays d'Ancenis.

Nous saluons l'arrivée d'une nouvelle administratrice, Roselyne COTTINEAU, citoyenne de Teillé.

Charles ESMENJAUD représentant l'association **Virage Energie Climat Pays de Loire** a fait une présentation appréciée du Scénario de transition énergétique et environnementale étudié par VEC. Une exposition sur ce thème était également présentée sous le chapiteau.

La réunion s'est achevée autour d'un pot amical et du buffet organisé pour les adhérents.

C'est déjà le 10^{ème} N° de notre bulletin d'information EOL'Acteurs. Il est distribué à tous les souscripteurs de la SAS, bientôt 500, n'hésitez pas à nous retourner vos critiques et suggestions

Après le 1^{er} juillet, nous allons prendre un repos salutaire et nous sortir la tête des éoliennes

Très bonnes vacances à tous